

**PROCÈS-VERBAL** de la 44<sup>e</sup> assemblée générale annuelle (AGA) du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec tenue le mardi 26 avril 2022 à l'Hôtel Travelodge Québec 9 h à 10 h 25.

---

*81 délégués, producteurs et invités assistent à l'assemblée.*

## **1. Mot de bienvenue par le président**

La séance est ouverte à 9 h 35 par M. Gaétan Boudreault, président. M. Vincent Lévesque fait fonction de secrétaire. Le président souhaite la bienvenue à tous les délégués, producteurs, invités et les remercie pour leur présence.

Avant de débiter, M<sup>me</sup> Caroline Houde explique qu'en raison des normes sur la protection de la vie privée, il est nécessaire d'informer les participants que l'assemblée est enregistrée pour fins de rédaction du procès-verbal. De plus, elle fait un bref rappel des consignes sanitaires.

## **2. Lecture et adoption de la procédure d'assemblée**

Le président demande au secrétaire d'effectuer la lecture de la procédure d'assemblée.

**Il est proposé par M. Jean-Marie Bélisle, appuyé par M. André Dion et résolu à l'unanimité que la procédure d'assemblée soit adoptée.**

## **3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'avis de convocation publié dans le journal *L'Information du forestier* d'avril 2022 ainsi que de l'avis de convocation adressé à chacun des délégués et envoyé par la poste. Il poursuit avec la lecture du projet d'ordre du jour aussi publié dans le journal *L'Information du forestier* d'avril 2022 et envoyé par la poste aux délégués.

**Il est proposé par M. François Bourbonnais, appuyé par M. Denis Nadeau et résolu à l'unanimité que le projet d'ordre du jour publié dans le journal *L'Information du forestier* d'avril 2022 soit adopté.**

## **4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2021**

Les délégués ayant reçu copie du procès-verbal en même temps que plusieurs autres documents, le président demande à ces derniers s'ils ont des questions.

**Il est proposé par M. André Dion, appuyé par M. Fernand Proulx et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec du 27 avril 2021 soit approuvé comme rédigé.**

## **5. Message du président**

Le président fait la lecture de son message.

M. Dominic Paquet aimerait que les invités dans la salle soient présentés. Ce sera fait avant la pause lorsque tous les invités seront arrivés.

## **6. Approbation du Rapport d'activité 2021**

Le président explique l'approbation du *Rapport d'activité 2021*. Une copie a été transmise aux délégués lors de l'avis de convocation de l'AGA, il demande s'il y a des questions.

**Il est proposé par M. André Dion, appuyé par M. Denis Nadeau et résolu à l'unanimité que le *Rapport d'activité 2021* soit adopté.**

## **7. Présentation et approbation du rapport financier au 31 décembre 2021**

Le président demande à M. Alain Lamontagne de faire la présentation des états financiers au 31 décembre 2021. M. Lamontagne fait la lecture de l'état financier en donnant les explications requises concernant le sommaire des ventes de bois, les résultats, l'évolution des actifs nets et le bilan. Dans la partie des résultats, on constate un surplus des produits sur les charges de 169 596 \$ avant la provision pour le maintien du prix aux producteurs de 77 542 \$, ce qui laisse un excédent de 92 054 \$ au 31 décembre 2021.

**Il est proposé par M. Denis Labonté, appuyé par M. Richard Labbé et résolu à l'unanimité que le rapport financier au 31 décembre 2021 soit adopté tel que présenté.**

## **8. Nomination d'un auditeur indépendant**

Le président indique que le conseil d'administration recommande la même firme COEFICIA inc. Société de comptables professionnels agréés (anciennement nommée Brassard Carrier), comme auditeur indépendant pour l'année 2022. Cette firme effectue un très bon travail à un coût satisfaisant pour le Syndicat.

**Il est proposé par M. Maurice Vigneault, appuyé par M. Jean-Luc Laflamme, et résolu à l'unanimité que la firme COEFICIA inc. Société de comptables professionnels agréés, soit nommée comme auditeur indépendant du SPFRQ pour l'année 2022.**

## **9. Suivi négociation de nouvelles conventions avec les scieurs**

Le président invite le secrétaire à présenter le suivi de la négociation de nouvelles conventions avec les scieurs.

Un producteur demande des précisions sur le mode de fonctionnement des changements de prix à l'intérieur des nouvelles conventions.

Avant de lever l'assemblée, le président souligne la présence des invités dans la salle : Mme Chantal Savoie (FUPA CN-CN), M. James Allen (FUPA C-A), M. Vincent Miville (FPFQ), M. Guillaume Ménard (ATBRQ), M. Ludwig Dolcé (RMAAQ), M. Charles Rhéaume (AFPQ 03) et M. François Laliberté (OIFQ). De plus, les représentants du MFFP arriveront à l'heure du lunch : Mme Jolyane Arbour, MM. Vincent Garneau et Alexandre Guay-Picard.

**10. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est 10 h 22 lorsqu'il est proposé par M. Richard Labbé, appuyé par M. André Dion et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

---

Président

---

Secrétaire gérant

Le 26 avril 2022